

## **Salaires, augmentations, transparence, la direction à la ramasse !!!**

La mise en place du contrat unique pour les contractuel-les était pour la direction l'occasion d'enfin donner des repères communs à l'ensemble des salarié-e-s contractuel-le-s en se rapprochant du statut.

C'était aussi l'opportunité de former l'ensemble des dirigeants (du Req, au Dpx, aux Rrh) aux « pratiques contractuel-le-s », que ce soit en termes de salaire, d'augmentation individuelle annuelle ou encore de passage à la classe supérieure.



**Pour ce premier exercice de notation post contrat unique, la direction est, comme à son habitude bien en deçà des espérances des cheminot-e-s contractuel-les et des revendications de SUD-Rail !**

### **Salaires :**

En maniant l'opacité et surtout les différences de traitement entre les cheminots, la direction est en train de créer un profond sentiment d'injustice et d'iniquité de traitement

Pour Sud-Rail les choses sont claires : avec presque 20% d'inflation sur les produits de première nécessité il est urgent d'augmenter TOUS LES CHEMINOTS !!!

### **Augmentations individuelles :**

Devant son incapacité à recruter et à garder les nouveaux cheminots, la direction avait acté lors des NAO 2022 un dispositif « début de parcours » permettant d'augmenter les agents embauchés depuis le 01 janvier 2019 de 3% afin de les fidéliser.

Malheureusement trop peu de managers ont eu connaissance de ce dispositif, certains appelant même la ligne téléphonique « Sud-Rail » afin d'avoir les infos !

De plus un certain plafond par classe ne devait pas être dépassé, et évidemment, presque 6 mois après avoir acté cette mesure, et alors que la période pour en bénéficier est passée, la direction est toujours dans l'incapacité de nous donner ce plafond... ça en serait presque risible si ce n'était pas si ridicule !

### **Transparence :**

Alors que plusieurs jurisprudences sont tombées ces derniers temps, allant toutes dans notre sens, la direction du GPU s'obstine toujours à refuser d'ordonner aux président-e-s de CSE de fournir des données chiffrées (dans le respect du RGPD) sur les pourcentages d'augmentations accordés, sur le montant des enveloppes ou encore sur les écarts de salaires à travers une même classe.

Dans quel but ? Surement masquer les différences de traitement que les cheminots constatent tous les jours. D'ailleurs comment s'assurer que les enveloppes sont toutes distribuées comme l'affirme la direction alors que certains Drh en région se vante de n'avoir aucune obligation en la matière.

Dès l'ouverture de la table ronde « revoyure salariale » prévue fin mai, SUD-Rail continuera de revendiquer pour les droits des cheminots contractuel-les et à pour des hausses de salaires conséquentes en direction de TOUS LES CHEMINOTS !

**STATUTAIRES, CONTRACTUEL-LE-S MILITONS TOUS ENSEMBLE AVEC SUD-Rail  
POUR GAGNER DE NOUVEAUX DROITS !**

### 3 Manières d'avoir Aide et Conseils !



**LE TELEPHONE :**

**06 95 47 41 00**

**(Tous les mercredi et jeudi de 9H00 à 16h30)**



**L'adresse mail :**

**contractuel-le-s@sudrail.fr**

**(tous les jours 24/24)**



**L'application SUD-Rail**

**Tu es contractuel-le, tu t'interroges  
sur tes droits, sur la réglementation,  
Sur ton contrat de travail...**

**CONTACTE SUD-Rail**

**FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS**  
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel  
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede\_SUD\_Rail

Union  
syndicale  
**Solidaires**